MÉDECINS GÉNÉRALISTES / CANCÉROLOGIE

Prévention, repérage, diagnostic et prise en charge des cancers cutanés



7 heures **Action DPC**

À distance

Référence 99I92626006

Présentation

Les cancers cutanés constituent une problématique fréquente en médecine. Le médecin généraliste occupe une position privilégiée dans leur prévention et leur détection précoce, notamment parce qu'il connaît le patient dans la durée, identifie ses facteurs de risque et peut être amené à découvrir une lésion suspecte au cours d'une consultation réalisée pour un autre motif.

Le mélanome cutané représente une situation particulière en raison de son potentiel évolutif et métastatique. Sa détection à un stade précoce constitue un enjeu majeur. Les carcinomes cutanés, notamment les carcinomes basocellulaires et épidermoïdes, nécessitent également une identification adaptée des lésions suspectes, une orientation appropriée et une prise en compte des facteurs de risque. La HAS souligne notamment l'importance du rôle du médecin traitant dans l'identification des patients à risque et des lésions suspectes et dans la coordination avec le dermatologue.

Le médecin généraliste doit ainsi être capable d'identifier les principaux facteurs de risque, de reconnaître les signes cliniques devant faire suspecter un cancer cutané, de distinguer une situation nécessitant une orientation rapide d'une situation pouvant être prise en charge dans un délai adapté, et de transmettre au spécialiste les informations utiles à la continuité du parcours.

Cette démarche doit également intégrer l'information du patient. Lorsqu'une lésion suspecte est identifiée, le médecin doit savoir expliquer la nécessité d'un avis spécialisé sans provoquer d'inquiétude disproportionnée, tout en évitant de banaliser une situation potentiellement grave.

Le programme vise donc à améliorer les pratiques des médecins généralistes dans l'ensemble de ce parcours : prévention, identification des sujets à risque, examen clinique, détection des lésions suspectes, orientation, coordination, information du patient et suivi.

L'action est un programme intégré qui associe une formation médicale continue à une évaluation des pratiques professionnelles lors d'un audit permettant au professionnel d'analyser ses pratiques réelles, d'identifier ses écarts éventuels par rapport aux recommandations et de mesurer l'évolution de ses pratiques après la formation.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

01 Connaître les principaux cancers cutanés rencontrés en médecine générale.

02 Identifier les principaux facteurs de risque de mélanome.

03 Identifier les facteurs de risque des carcinomes cutanés.

04 Repérer les situations nécessitant une vigilance accrue.

05 Connaître les mesures de prévention primaire.

06 Intégrer la prévention solaire dans la consultation de médecine générale.

07 Savoir rechercher une évolution récente d'une lésion cutanée.

08 Décrire correctement une lésion cutanée suspecte.

09 Reconnaître les principaux signes cliniques d'alerte d'un mélanome.

10 Utiliser le principe ABCDE dans l'analyse clinique d'une lésion pigmentée.

11 Connaître le principe du « vilain petit canard ».

12 Identifier les principales caractéristiques des carcinomes basocellulaires et épidermoïdes.

13 Reconnaître les lésions nécessitant un avis dermatologique.

14 Adapter le degré d'urgence de l'orientation à la situation clinique.

15 Informer le patient lorsqu'une lésion suspecte est identifiée.

16 Éviter une information anxiogène ou, à l'inverse, une banalisation de la situation.

17 Améliorer la qualité des informations transmises au dermatologue.

18 Participer à la coordination du parcours de soins.

19 Connaître les principes généraux du suivi après un cancer cutané.

20 Mettre en œuvre une démarche d'amélioration de ses pratiques à partir de l'analyse de dossiers.

Organisation de la formation

Programme de 7 heures à distance, associant formation médicale continue et évaluation des pratiques professionnelles.

Programme intégré : formation médicale continue et EPP par audit des pratiques professionnelles.

Analyse des pratiques réelles, identification des écarts éventuels par rapport aux recommandations et mesure de l'évolution des pratiques après la formation.

Profession ciblée : médecins généralistes. Les conditions complémentaires d'accès sont à vérifier avant l'inscription.

Préparer votre inscription

Consultez l'action 99I92626006 dans votre espace officiel DPC pour vérifier les sessions et les conditions applicables. Notre équipe peut vous accompagner dans vos démarches.